

Code criminel

● (1950)

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre prendra maintenant en considération la motion n° 7 inscrite au nom de l'honorable ministre de la Justice (M. Chrétien).

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice) propose:

Motion n° 7

Qu'on modifie le Bill C-127, Loi modifiant le Code criminel en matière d'infractions sexuelles et d'autres infractions contre la personne et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, à l'article 19, en retranchant les lignes 19 à 23, page 10, et en les remplaçant par ce qui suit:

«c) d'une preuve d'actes de conduite sexuelle qui ont eu lieu en même temps que ceux qui sont à l'origine de l'accusation dans les cas où la preuve porte sur le consentement que l'accusé croyait que le plaignant avait donné.»

L'Orateur suppléant (M. Laniel): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord!

(La motion est adoptée.)

L'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre prendra maintenant en considération la motion n° 8, inscrite au nom de l'honorable député de Cambridge (M. Speyer).

M. Chris Speyer (Cambridge) propose:

Motion n° 8

Qu'on modifie le Bill C-127, Loi modifiant le Code criminel en matière d'infractions sexuelles et d'autres infractions contre la personne et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, à l'article 19, en retranchant la ligne 10, page 11 et en la remplaçant par ce qui suit:

«246.2 ou 246.3, une preuve de réputation sexuelle».

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

[Traduction]

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je crois que nous avons un problème. Il me semble qu'il devrait s'agir de 246.7 plutôt que de 246.2 et 246.3. Nous acceptons le changement, mais le numéro n'est pas le bon.

M. Peterson: Monsieur l'Orateur, dans le texte remis aux députés les numéros 246.2 et 246.3 figurent dans la version française et le numéro 246.3 dans la version anglaise. Je crois qu'il devrait s'agir de 246.7. Je crois que cette correction correspondra à l'amendement proposé par le député de Cambridge (M. Speyer) que nous appuyons.

M. Speyer: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre accepte-t-elle la modification?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion n° 8 de M. Speyer est adoptée.)

La Chambre passe maintenant au vote sur la motion n° 9.

M. Svend J. Robinson (Burnaby) propose:

Motion n° 9

Qu'on modifie le bill C-127, loi tendant à modifier le Code criminel en matière d'infractions sexuelles et d'autres infractions contre la personne et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, à l'article 19, en ajoutant, immédiatement après la ligne 12, page 11, ce qui suit:

«246.8 Un conjoint peut être inculpé en vertu de l'article 246.1, 246.2 ou 246.3 pour une infraction contre l'autre conjoint, peu importe s'ils cohabitaient ou non au moment où a eu lieu l'activité qui est à l'origine de l'inculpation.»

L'Orateur suppléant (M. Laniel): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion n° 9 de M. Robinson (Burnaby) est adoptée.)

L'Orateur suppléant (M. Laniel): En conformité des dispositions de l'article 75(11) du Règlement, la Chambre passe maintenant aux votes différés sur les motions.

Qu'on convoque les députés.

● (2000)

Et la sonnerie s'étant fait entendre:

Mme le Président: Le premier vote porte sur la motion n° 1 inscrite au nom du député de Burnaby (M. Robinson).

(La motion n° 1, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 253)

POUR

Messieurs

Althouse
Anguish
Benjamin
Blackburn
Blaikie
Broadbent
Deans
de Jong
Fulton

Heap
Ittinuar
Jewett (Mlle)
Keeper
Kilgour
Knowles
Kristiansen
Manly
Miller

Mitchell
(M^{me})
Murphy
Orlikow
Parker
Robinson
(Burnaby)
Rose
Sargeant
Waddell—26.

CONTRE

Messieurs

Allmand
Axworthy
Bachand
Baker
(Nepean-Carleton)
Beatty
Beauchamp-Niquet
(M^{me})
Bégin (M^{me})
Blais
Blaker
Bockstael
Bossy

Breau
Bujold
Burghardt
Bussières
Caccia
Campbell
(Mlle)
(South West Nova)
Campbell
(LaSalle)
Campbell
(Cardigan)
Chénier

Chrétien
Clark
(Yellowhead)
Clarke
(Vancouver Quadra)
Comtois
Cook
Cooper
Corbett
Corbin
Corriveau
Cosgrove
Cousineau